

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Rouvres-sous-Meilly
le Tillot

réservoir du Tillot (canal de Bourgogne)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA21003863
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2007, 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : réservoir
Appellation : réservoir du Tillot

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales :

Historique

En projet dès 1829 sous la direction de l'ingénieur Bonnetat, les travaux d'aménagement du réservoir du Tillot débutèrent en 1833, après la soumission de Martenot, entrepreneur à Ancy-le-Franc. Normier interviendra plus tard pour les contreforts. Divers projets d'agrandissement (en 1879, 1896 et en 1912 par un contre-réservoir) ne furent jamais réalisés. Les maisons de garde des réservoirs de Chazilly et du Tillot sont construites d'après le projet dressé le 1er octobre 1841 par l'ingénieur ordinaire Alexandre Collin (Sources : Archives départementales de la Côte-d'Or, XIII S 1 a / 40, XIII S 1 a / 52, XIII S 1 a / 56 ; Bibliographie sélective : Jean-François Bligny, Le sommet du canal de Bourgogne. Pouilly-en-Auxois : Office de tourisme du Canton de Pouilly-en-Auxois, [1998] ; Jean-Louis Bordes, Les barrages-réservoirs : du milieu du XVIIIe siècle au début du XXe siècle en France. Paris : Presses de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, 2005 ; L'alimentation en eau du canal de Bourgogne. Le Bon pays d'Auxois, bulletin de l'Association "Connaissance et tradition", n° 1, 1994, p. 50-57).

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle
Dates : 1841 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Bonnetat (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source),
Alexandre Collin (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

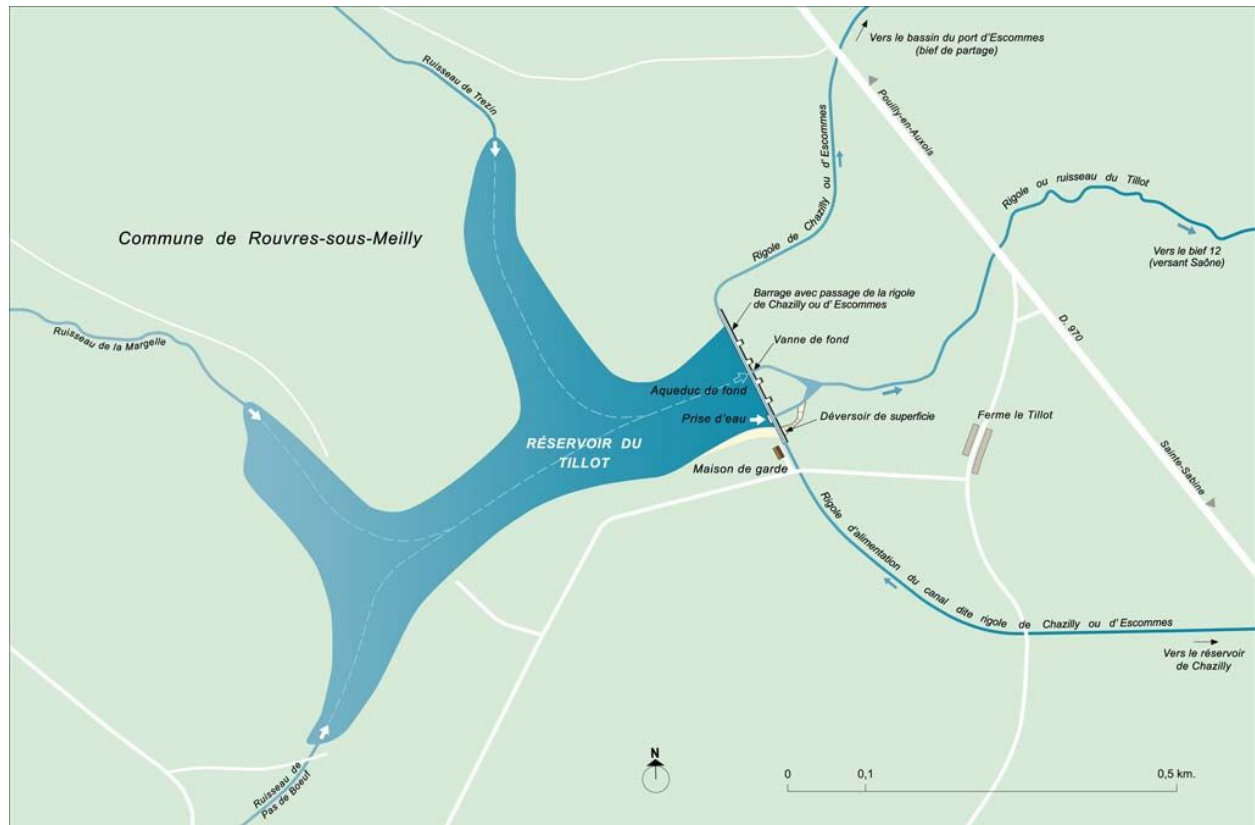
Description

L'eau du réservoir est retenue par une digue de 200 m en maçonnerie, avec contreforts, au sommet de laquelle passe la rigole de Chazilly (qui amène l'eau du réservoir du même nom dans le canal). Ce réservoir, dont la hauteur de retenue est de 9,20 m, contient 520 000 m³. Il est alimenté par plusieurs ruisseaux dont l'un est issu d'un déversoir de la rigole de remplissage du réservoir de Chazilly, la rigole dite de Beaume ([IA21004568](#)). L'eau du réservoir est délivrée au canal, par le biais du ruisseau du Tillot, dans le bief 13 du versant Saône.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique



Plan du réservoir du Tillot.

IVR26_20132100092NUDA

Auteur de l'illustration : Alain Morelière

Date de prise de vue : 2013

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : [échelle non déterminée]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du site.

IVR26_20072106057NUC2A

Auteur de l'illustration : Alain Morelière

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation